

L'insertion professionnelle aux EPI

L'intégration de personnes en difficulté d'insertion professionnelle est l'une des missions des Etablissements publics pour l'intégration (EPI).

Chaque année, plus de 1500 personnes sont accompagnées par le Service réadaptation et réinsertion des EPI. Agées de 16 à 64 ans, ces personnes sont adressées notamment par l'Office de l'assurance-invalidité (OAI), l'Hospice général (HG) et l'Office cantonal de l'emploi (OCE).¹

Toute personne a son propre parcours et ses objectifs. Grâce à des mesures personnalisées et une forte connaissance du marché du travail, les EPI évaluent, orientent, forment et soutiennent chaque personne en vue d'une intégration durable dans le marché du travail.

¹ Des personnes sont aussi adressées par le Service de protection des mineurs (SPMi), la SUVA, le Tribunal cantonal des assurances sociales, des assurances privées etc.

Une équipe pluridisciplinaire

Très à l'écoute, une équipe d'expert·e·s (psychologues, conseiller·ère·s en insertion, formateurs·trices d'adultes, ingénieur·e·s et technicien·ne·s) accompagne chaque personne à travers l'analyse de ses besoins individuels, de son parcours de formation, de ses compétences et objectifs professionnels.

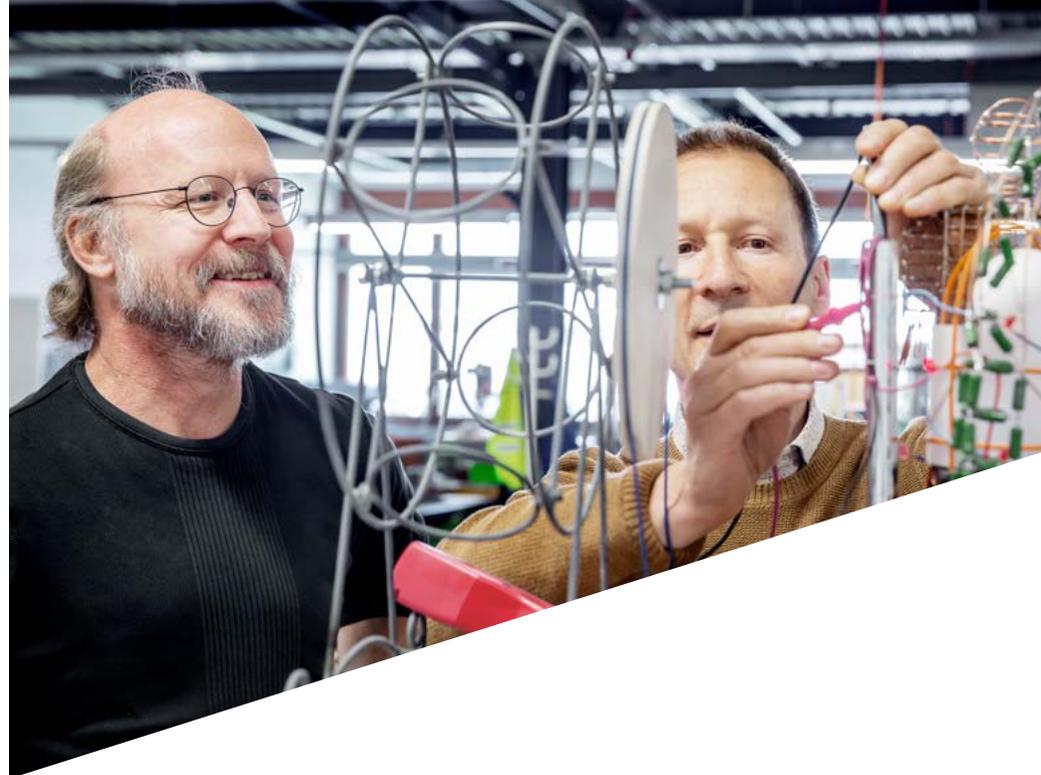
Un accompagnement entièrement personnalisé

En vue d'un retour à l'emploi ou d'une reprise d'activité professionnelle, les EPI offrent un accompagnement personnalisé au travers de différentes prestations :

-  Evaluation des compétences
-  Définition d'une (ré)orientation professionnelle
-  Mise en situation et pratique professionnelle aux EPI
-  Formation
-  Placement en stages en entreprise
-  Coaching

Pour un suivi de qualité, la personne accueillie aux EPI est prise en charge pendant tout son parcours par les mêmes référents·es.

Un accompagnement de proximité qui favorise le développement des potentiels et maximise les chances de réussite.



Une équipe toujours prête à aider chacune et chacun à surmonter les obstacles et à devenir actrice et acteur de son insertion professionnelle.

Découvrez en détail toutes les prestations proposées aux EPI pour un nouvel élan professionnel !

L'évaluation

La Méthode d'Évaluation Globale (MEG), élaborée aux EPI, se base sur une observation objective et constructive de la personne afin de déterminer des orientations professionnelles réalistes.

Cette méthode permet d'évaluer les compétences et les limitations, selon :

1. Les aptitudes pratiques et manuelles
2. Les capacités d'apprentissage
3. Les aptitudes relationnelles dans un milieu professionnel

Avec des critères définis et fiables, l'observation est réalisée lors de mises en situation pratiques en ateliers, d'entretiens individuels, d'animations en groupes et de projets personnels.

Au terme de l'évaluation, un rapport écrit précise les aptitudes, difficultés et orientations professionnelles envisageables. Une orientation est proposée ainsi que les filières de formation nécessaires (pratique, AFP, CFC) pour y réussir.

Objectifs

Mettre en avant les atouts, diminuer les freins et trouver des solutions qui tiennent compte des difficultés.



La méthode MEG, c'est...

Une analyse de la personne dans sa globalité par une mise en valeur de ses compétences : savoir, savoir-faire et savoir-être.

Les + aux EPI

- Une méthode d'observation exclusive aux EPI
- Plus de 30 ans d'expertise en matière d'évaluation
- Un bilan de compétences et des propositions de cibles professionnelles

L'orientation

A travers la prestation d'orientation, toutes les activités ou les formations qui pourraient convenir à la personne accompagnée sont recherchées et identifiées, en accord avec les mandants.

Une liste des cibles professionnelles possibles est établie sur la base des potentiels de la personne.

Ces orientations sont ensuite testées, permettant à chaque personne de pouvoir découvrir plusieurs activités professionnelles.

Dans le cas où une orientation professionnelle n'est pas envisageable, des pistes de soutien personnalisées sont alors proposées.



Objectif

Proposer une orientation réaliste et efficace, basée sur l'évaluation.

Les + aux EPI

- Des pistes professionnelles adaptées et des solutions réalistes
- Une possibilité de découverte de différentes activités professionnelles
- La validation de l'orientation par des stages pratiques
- L'élaboration d'un projet professionnel

La mise en situation et pratique professionnelle

Les EPI offrent une immersion dans des domaines professionnels très diversifiés :

-  Restauration
-  Transports (personnes – marchandises) et logistique
-  Entretien et propreté (horticulture – nettoyage – blanchisserie)
-  Maintenance technique et peinture en bâtiment
-  Industrie (mécanique – construction métallique – menuiserie)
-  Graphisme, publicité et marquage textiles
-  Horlogerie
-  Microtechnique
-  Conditionnement et assemblage
-  Commercial, vente en boutique
-  Social (socio-éducatif – socioprofessionnel)
-  Administratif (réception, ressources humaines, communication, comptabilité)

Les mises en situation permettent de s'entraîner, de pratiquer un métier et de se former, tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé. Pour certaines mesures, il existe la possibilité de compléter ces expériences par un stage dans une entreprise organisé par les EPI.



Les + aux EPI

- Plus de 40 activités professionnelles dans différents domaines à choix
- Une expérience pratique et un développement des compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être)
- Un encadrement individualisé par des spécialistes métiers

La formation

Certifiés eduQua, les EPI offrent différentes possibilités de formation qui s'adressent tant aux jeunes qu'aux adultes:

- Formation continue et/ou modulaire
- Formation pratique FPra
- Formation AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle)
- Formation CFC (Certificat fédéral de capacité)

Les formations se déroulent soit aux EPI, soit en entreprises avec un accompagnement personnalisé:

- Suivi individualisé tout au long de la formation
- Entretiens et bilans réguliers
- Soutien scolaire

Au sein des EPI, la pratique est encadrée par des maître·sse·s socioprofessionnel·le·s diplômé·e·s.

En entreprise, des évaluations régulières sont effectuées sur le lieu de travail par des professionnel·le·s de l'insertion ou de la réinsertion.

Les + aux EPI

- Des possibilités de préformation spécialement pour les jeunes, dans le but d'une préparation aux exigences de la future formation
- Des formations pratiques dans de nombreux domaines professionnels différents
- Des formations théoriques en petits groupes pour favoriser la réussite

Quelles sont les formations réalisées aux EPI?

- Agent·e de propreté (AFP/CFC)
- Aide constructeur·trice métallique (AFP)
- Aide menuisier·ère (AFP)
- Assistant·e de bureau (AFP)
- Constructeur·trice métallique (CFC)
- Cuisinier·ère (CFC)
- Employé·e de commerce Base (CFC)
- Employé·e en cuisine (AFP)
- Horloger·ère de production (CFC)
- Horticulteur·trice (AFP) – option paysagisme
- Opérateur·trice en horlogerie (AFP)
- Praticien·ne en mécanique (AFP)
- Praticien·ne FPra en médias imprimés – orientation relieur
- Praticien·ne FPra en commerce de détail
- Praticien·ne FPra en conduite de véhicules légers
- Praticien·ne FPra en construction métallique
- Praticien·ne FPra en cuisine
- Praticien·ne FPra en horticulture
- Praticien·ne FPra en industrie
- Praticien·ne FPra en lingerie
- Praticien·ne FPra en logistique
- Praticien·ne FPra en maintenance d'automobiles
- Praticien·ne FPra en mécanique
- Praticien·ne FPra en menuiserie
- Praticien·ne FPra en nettoyage de bâtiments
- Praticien·ne FPra en recyclage
- Praticien·ne FPra en restauration
- Praticien·ne FPra en sérigraphie
- Praticien·ne FPra en travail de bureau
- Praticien·ne FPra en travaux électriques

Les stages en entreprise

Placement en entreprise

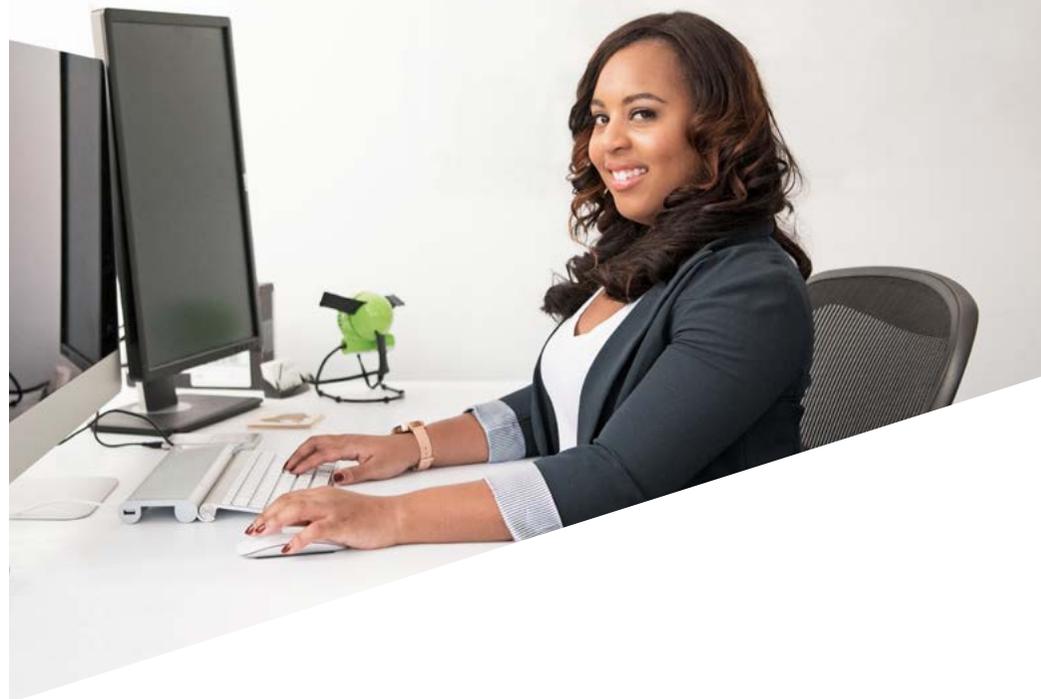
Forte d'un réseau de plus de 2000 entreprises à Genève, une équipe des EPI spécialisée dans le placement prospecte le milieu économique, négocie des places et organise des stages pour les candidat·e-s prêt·e-s et motivé·e-s à faire cette expérience.

Réalisés selon le projet professionnel de chaque personne, les stages en entreprise permettent d'élargir un réseau professionnel, de consolider une expérience ou encore de découvrir un domaine d'activité ou de trouver une place dans l'entreprise.

Déroulement du stage

Afin de maximiser les opportunités d'embauche, l'équipe d'expert·e-s des EPI est à l'écoute des attentes et des besoins de chacun·e pour un stage personnalisé: le type d'entreprise, la durée du stage et le taux d'activité.

Les conseiller·ère-s en insertion professionnelle et les maître·sse-s de réadaptation effectuent un suivi appuyé des stagiaires en entreprise. Des évaluations régulières sont effectuées afin de permettre d'analyser la progression du ou de la stagiaire.



Un moyen très efficace pour retrouver la motivation et la confiance en soi, de se faire connaître sur le marché du travail et renforcer les compétences facilitant un retour en emploi!

Les + aux EPI

- Un important réseau diversifié d'entreprises partenaires
- La proposition de plusieurs choix de stages de qualité
- La possibilité de découvrir différentes activités en entreprise
- L'acquisition d'une expérience pratique sur le marché du travail
- La confrontation aux exigences du marché du travail

De nombreuses mesures personnalisées aux EPI

En fonction des attentes des mandants et des besoins des personnes accompagnées, les EPI personnalisent chaque mesure en fixant des objectifs et en établissant un programme flexible et adapté.

Les mesures	L'évaluation	L'orientation	La mise en situation et pratique professionnelle	La formation	Les stages en entreprise
LIASI	***	**	***		
ARVA	***	*	*		*
PréFAIRE	***	***	***	*	
Liaison entreprises					***
EPIFAIRE	**	*	***	***	**
PassEPI	***	**	***		
Mesures d'intervention précoce (MIP)	***	***	***	***	***
Mesures de réinsertion (MR)	**		**		*
Mesures d'instruction du dossier et expertise COPAI	***				
Mesures d'orientation	**	***	***		**
Mesures de préformation et formation			***	***	**
Espace Direct		**	*		***
Mesure de coaching			***	***	***

Légende

Toujours

Souvent
**

Possible
*

 HG/OCE

LIASI (Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle)

Une évaluation pratique de la distance à l'emploi



Public-cible

Personnes inscrites à l'Hospice général (HG).



Durée

4 semaines



But

Evaluer l'employabilité dans un cadre proche du monde professionnel en testant la capacité à reprendre une activité professionnelle.



Description

Un stage de 40 heures par semaine, selon le programme suivant : quatre jours et demi au sein d'un atelier des EPI et une demi-journée consacrée à des entretiens individuels de suivi, menés par des professionnel-le-s de l'insertion.



Livable

Un rapport de fin de stage met en évidence les atouts et les freins à l'emploi et pose la cible professionnelle, si elle est identifiable, ainsi que le degré de distance à l'emploi.



Contact

+41 22 949 04 61

mesure.liasi@epi.ge.ch

900
personnes
accompagnées
par an

*« Mon stage aux EPI comme chauffeur-livreur
m'a permis de me remettre dans le bain du travail.
Cela m'a donné un élan très positif pour mon évolution
professionnelle. Dans tous les sens, j'avance. »*

Thiam
Stagiaire LIASI

ARVA (Atelier de réinsertion à la vie active)

Un bilan socioprofessionnel complet



Public-cible

Toute personne inscrite à l'Hospice général (HG) dont le parcours nécessite un bilan socioprofessionnel approfondi.



Durée

8 semaines



But

Observer la personne afin d'établir un bilan de ses capacités, l'accompagner dans la construction d'un projet professionnel de réinsertion ou proposer des pistes de soutien personnalisées.



Description

Au travers d'activités en atelier, d'animations de groupe et d'entretiens individuels, la mesure permet d'évaluer et de valoriser en priorité les aptitudes sociales. Les capacités professionnelles peuvent aussi être mises en valeur par un stage.



Livrable

Un rapport écrit présente la situation personnelle et propose un projet en fonction des intérêts et des capacités de la personne.



Contact

+41 22 949 04 61

reception.105@epi.ge.ch

50
personnes
accueillies
par an

«J'étais sans emploi depuis 4 ans. Mon stage en entreprise organisé par les EPI m'a permis de trouver un contrat temporaire comme gestionnaire de commerce de détail. J'en suis ravi!»

Jean-Marc

Stagiaire ARVA

PréFAIRE

La reprise d'une activité professionnelle pour retrouver la confiance en soi



Public-cible

Personnes inscrites à l'Hospice général (HG), motivées à réintégrer progressivement le marché de l'emploi.



Durée

6 mois



But

Acquérir une expérience pratique dans une activité professionnelle aux EPI, retrouver la motivation à développer de nouvelles compétences et être confronté-e aux réalités du marché du travail.



Description

La mesure se déroule en deux phases:

1^{re} phase: évaluation et orientation (taux d'activité à 50%).

2^e phase: réentraînement au travail, développement des acquis professionnels en atelier et consolidation des compétences sociales (taux d'activité de 80-100%).

Selon la situation de chaque personne, la mesure offre la possibilité d'acquérir ou de renforcer la connaissance des outils informatiques, du français et des mathématiques.



Livable

Un rapport écrit détaille les aptitudes relationnelles et les compétences professionnelles, en proposant également un projet professionnel envisageable suite à la mesure. Une attestation de stage est délivrée au ou à la stagiaire.



Contact

+41 22 949 02 39

mesure.prefaire@epi.ge.ch

15
personnes
accueillies
par an

«Maintenant, je connais mes compétences et mes qualités, je suis motivée pour construire un projet professionnel.»

Hanane
Stagiaire PréFAIRE

Liaison entreprises

Un stage de préapprentissage



Public-cible

Toute personne inscrite à l'Hospice général (HG), dont le parcours lui permet d'entreprendre une préparation à la formation sous forme d'un stage.



Durée

3 mois



But

Effectuer un stage dans une entreprise, en vue d'un potentiel apprentissage au sein de cette entreprise.



Description

Un stage en entreprise avec le suivi d'un-e coach EPI. Le stage en entreprise permet à la personne de valider auprès d'un futur employeur-formateur son intérêt à suivre une formation professionnelle et/ou à travailler concrètement dans ce domaine d'activité.



Livrable

Un rapport de fin de stage destiné à l'Hospice général propose les modalités pour la poursuite de la formation de la personne.



Contact

+41 22 949 04 61

mesure.liasi@epi.ge.ch

15
personnes
accueillies
par an

«J'apprends tous les jours dans mon stage en entreprise. Le travail me plaît beaucoup et je suis plus que motivée à commencer mon apprentissage comme employée de commerce.»

Camila

Stagiaire Liaison entreprises

EPIFAIRE

Un catalyseur d'emploi



Public-cible

Personnes inscrites à l'Office cantonal de l'emploi (OCE) ou à l'Hospice général (HG), quel que soit le niveau d'expérience professionnelle.



Durée

4 à 6 mois



But

Réinsérer la personne dans le monde professionnel, suite à une interruption de travail, grâce à des formations pratiques et un apprentissage individualisé.



Description

La mesure EPIFAIRE propose une pratique professionnelle dans 40 métiers et favorise un retour vers le marché de l'emploi grâce à :

- Une expérience en entreprise et la possibilité d'élargir son réseau
- Une consolidation des compétences dans un cadre professionnel
- Des formations internes ou externes, théoriques et pratiques en lien avec le métier
- Des appuis personnalisés dans la mise à jour des connaissances (français, calcul, informatique)
- Un renforcement de la motivation et de l'autonomie
- Une aide individualisée pour la création d'un dossier de candidature solide afin de permettre à la personne d'être autonome dans ses postulations.



Livable

Des évaluations qui mettent en valeur les compétences développées, un certificat de travail et/ou une attestation de formation sont délivrés à la fin de la mesure.



Contact

+41 22 949 02 39

mesuresoce@epi.ge.ch

160
personnes
accueillies
par an

avec plus de
30%
de retour
en emploi

« Grâce à EPIFAIRE et à cette formation sur les nouvelles techniques de nettoyage, j'ai pu progresser et retrouver un travail. »

Edgar

Stagiaire EPIFAIRE

PassEPI

Révélateur de possibilités en cas d'atteinte à la santé



Public-cible

Personnes inscrites à l'Office cantonal de l'emploi (OCE) avec une atteinte à la santé.



Durée

4 semaines



But

Clarifier la situation et proposer un projet professionnel réaliste grâce à un bilan d'aptitudes et une orientation professionnelle. La mesure évalue l'impact potentiel d'une problématique de santé sur l'employabilité de la personne, en testant ses aptitudes dans un cadre professionnel pour envisager des projets de réinsertion.



Description

Des entretiens hebdomadaires (bilan du parcours de la personne, prise en compte des problèmes de santé, exploration des intérêts) complètent la pratique pour identifier des pistes professionnelles. Un soutien et des conseils à la postulation sont aussi inclus dans la mesure.



Livrable

Un bilan de capacités observées en stage et des pistes de réinsertion professionnelle, un certificat de stage et un dossier de candidature solide.



Contact

+41 22 949 03 15

evaluation.passepi@epi.ge.ch

70
personnes
accueillies
par an

«J'ai eu un problème de santé mais j'aimerais travailler à nouveau. Les EPI m'ont permis de découvrir un nouveau métier compatible avec mes limitations physiques. J'ai désormais confiance et conscience que je suis capable.»

Elisangela

Stagiaire PassEPI

MIP (Mesure d'intervention précoce)

Evaluer, orienter, exercer une activité professionnelle rapidement, hors de l'entreprise d'origine, après un accident de parcours en lien avec une atteinte à la santé



Public-cible

Personnes inscrites à l'Office de l'assurance-invalidité (OAI) en intervention précoce et pour lesquelles de nouvelles pistes professionnelles sont à déterminer et valider dans les conditions du marché du travail.



Durée

2 à 22 semaines selon la mesure



But

Orienter la personne vers une nouvelle activité ou permettre l'apprentissage de gestes professionnels, lorsqu'elle n'a pas la possibilité de rester au sein de son entreprise.



Description

Il existe 3 différentes mesures de ce type :

1. MIP Orientation: 4 semaines pour envisager une nouvelle activité professionnelle
2. MIP Découverte du métier: 2 semaines pour découvrir un métier (renouvelable)
3. MIP Acquisition de gestuelle métier: une formation entre 2 et 22 semaines pour apprendre la gestuelle nécessaire pour exercer un nouveau métier



Livrable

Un rapport de fin de stage propose un projet professionnel en fonction des compétences du-de la stagiaire. Il met en évidence les atouts et les freins à l'emploi et propose des cibles professionnelles, si elles sont identifiables.



Contact

+41 22 949 04 61

reception.105@epi.ge.ch

20
personnes
accueillies
par an

«L'intervention rapide des EPI m'a permis de comprendre que ma carrière professionnelle n'était pas terminée suite à mon problème de santé. Il y a des nouvelles possibilités qui s'ouvrent à moi.»

Joao

Stagiaire en MIP

MR (Mesures de réinsertion)

Une évolution progressive vers un retour à l'emploi en cas d'atteinte à la santé psychique



Public-cible

Personnes souffrant principalement de troubles psychiques et qui sont inscrites auprès de l'Office de l'assurance-invalidité (OAI).



Durée

De 3 à 12 mois, avec aménagements d'horaires selon les exigences professionnelles



But

- Développer l'endurance de la personne avec la mise en place d'indicateurs de progrès régulièrement évalués en vue d'une réinsertion dans le milieu économique.
- Reprendre progressivement un rythme de travail afin de pouvoir s'inscrire dans un processus de réadaptation professionnelle.



Description

Trois différentes mesures de réinsertion sont proposées aux EPI pour viser une réintégration progressive dans le monde professionnel.

1. L'entraînement à l'endurance
2. L'entraînement progressif
3. La transition (appelée REST1), soit une réinsertion proche de l'économie avec un soutien sur le lieu de travail



Livrable

Un rapport écrit présente le déroulement de la mesure et situe la progression évaluée, ceci en lien avec les objectifs fixés dans chacune des mesures. Un avis est également donné quant au potentiel de réadaptation de la personne.



Contact

+41 22 949 04 61

reception.105@epi.ge.ch

20
personnes
accueillies
par an

«Pendant plusieurs mois, j'ai participé aux 2 premières mesures. Je suis contente car petit à petit, j'ai retrouvé confiance dans mes capacités grâce au soutien de l'équipe encadrante. Maintenant, je me sens prête à poursuivre cette progression dans un stage en entreprise avec plus d'exigences, toujours suivi par une professionnelle des EPI.»

Pascale
Stagiaire en MR

Mesure d'instruction du dossier et expertise COPAI

Deux différentes mesures d'évaluation de la capacité de reprendre le travail



Public-cible

Personnes inscrites à l'Office de l'assurance-invalidité (OAI).



Durée

- Mesure d'instruction du dossier: 1 à 3 mois
- Expertise COPAI: 4 semaines (prolongeable de 4 semaines sur demande de l'OAI)



But

Evaluer si la personne dispose d'une aptitude à la réadaptation.



Description

Ces deux mesures permettent d'évaluer et de déterminer, au travers d'exercices pratiques et théoriques effectués soit individuellement soit en groupe, les compétences et les limitations de la personne sur le plan professionnel.

Cette évaluation est organisée suivant trois axes: les capacités physiques, les capacités d'apprentissage et les capacités d'intégration sociale.



Livrable

- **Mesure d'instruction du dossier:** un rapport détaillé de fin de stage décrit les compétences et les limitations de la personne au regard des exigences du marché du travail, tout en renseignant la question de l'aptitude à la réadaptation.
- **Expertise COPAI:** un rapport minutieux d'expertise décrit les compétences et les limitations de la personne et également sa capacité de travail (rendements mesurés).



Contact

+41 22 949 04 61

reception.105@epi.ge.ch

25
personnes
accueillies
par an

«A la fin de cette mesure, j'ai réussi à être vraiment au clair avec mes capacités et mes difficultés.»

Loïc

Stagiaire COPAI

Mesure d'orientation – Adultes

Un nouveau métier suite à une atteinte à la santé



Public-cible

Personnes inscrites à l'Office de l'assurance-invalidité (OAI) ayant comme but d'envisager une réorientation professionnelle après une atteinte à la santé.



Durée

3 mois



But

Evaluer les aptitudes, déterminer les compétences et proposer des orientations professionnelles pour les valider ensuite par des stages.



Description

Une phase d'évaluation se déroule dans les ateliers au travers d'exercices pratiques et théoriques, réalisés soit individuellement soit en groupe. Elle permet d'identifier les capacités et les limitations selon des critères du marché du travail.

Les premières semaines d'évaluation sont effectuées sur la base de la méthode « MEG » aux EPI. Elles sont suivies de stages professionnels.



Livrable

Un rapport détaillé de fin de stage décrit les compétences et les limitations de la personne, au regard des exigences du marché du travail. Il propose un projet de formation et/ou d'insertion professionnelle.



Contact

+41 22 949 04 61

reception.105@epi.ge.ch

130
personnes
accueillies
par an

« Incroyable, je n'aurais jamais pensé que je pouvais changer de métier. Une nouvelle carrière professionnelle est possible! »

Luis Filipe

Stagiaire Orientation Adultes

Mesure d'orientation – Jeunes

Un bilan pour trouver et construire un projet professionnel



Public-cible

Adolescent-e-s et jeunes adultes entre 16 et 25 ans, qui n'ont pas achevé une formation et qui sont suivi-e-s par l'Office de l'assurance-invalidité (OAI), le Service de protection des mineurs ou un autre organisme.



Durée

3 mois



But

Evaluer les aptitudes, déterminer les compétences et proposer des orientations professionnelles pour les valider ensuite par des stages.



Description

Le programme propose des exercices pratiques et théoriques en atelier, des cours de remise à niveau scolaire (français et mathématiques) ainsi que des animations de groupe.

Les exercices en ateliers sont représentatifs des principaux domaines du marché du travail (par exemple: menuiserie, horlogerie, électricité, mécanique, bureautique).

Les cours de mise à niveau scolaire ont pour but de renforcer les acquis par des programmes individualisés et de préparer, si besoin, aux tests d'entrée en apprentissage.

Les animations de groupe permettent le développement de la connaissance de soi, des aptitudes relationnelles et de la culture

générale. Elles abordent les processus d'insertion professionnelle: test d'intérêt, rédaction de CV et lettres de motivation, entretiens lors de la recherche d'un stage ou d'un apprentissage, etc.



Livable

Un rapport écrit propose un projet de formation (pratique, AFP, CFC) et/ou d'insertion professionnelle.



Contact

+41 22 949 05 00

reception.lyon109@epi.ge.ch

100
personnes
accueillies
par an

«Le stage ici est très humain. Grâce aux EPI, j'ai pu découvrir deux métiers différents en entreprises et j'ai réussi à trouver un apprentissage.»

Rafaëla

Stagiaire Orientation Jeunes

Horlogerie – Orientation et Formation

Une porte d'entrée vers le monde horloger



Public-cible

Jeunes et adultes inscrits à l'Office de l'assurance-invalidité (OAI) et en vue d'une formation professionnelle initiale, d'une orientation ou d'un reclassement dans le domaine horloger.



Durée

- Mesure d'orientation: 1 mois
- Mesures de formation : 6 mois à 3 ans selon la formation

Formation modulaire d'opérateur en horlogerie:
6 mois à 2 ans

Attestation fédérale professionnelle (AFP)
d'opérateur en horlogerie: 2 ans

Certificat fédéral de capacités (CFC)
d'horloger de production: 3 ans



But

Acquérir de pratiques et d'expérience dans les travaux horlogers dans un environnement de travail à la pointe de la technologie horlogère. Au terme de chacune des formations proposées, un stage en entreprise de quatre à huit semaines est recherché.



Description

Orientation: l'évaluation et l'observation visent à valider la possibilité de suivre une formation dans le domaine horloger et déterminer le

niveau de formation envisageable en fonction des aptitudes et compétences du ou de la stagiaire.

Formation: certifié eduQa, l'atelier horlogerie des EPI propose trois programmes de formation qui peuvent être précédés par une période préformation.

Le soutien technique et théorique adapté aux besoins des stagiaires et un encadrement de qualité sont assurés par des experts-es du domaine horloger et des formateurs-trices professionnels-les.

Les formations fédérales proposées respectent l'ordonnance fédérale en vigueur ainsi que le plan de formation de l'école d'horlogerie.



Livrable

- **Orientation:** un rapport écrit détaillé précise le niveau de formation possible et un bilan est organisé avec le-la mandant-e et le-la stagiaire
- **Formation modulaire:** une attestation de formation professionnelle EPI certifiée eduQa
- **Formation AFP et CFC:** une attestation fédérale ou un certificat fédéral ainsi qu'un certificat de travail des EPI.

Un rapport écrit détaille le déroulement de la formation et un bilan est organisé avec le-la mandant-e et le-la stagiaire.



Contact

+41 22 949 04 61

reception.105@epi.ge.ch

24
personnes
accueillies
par an

Mesures de préformation et de formation

Réussir une formation



Public-cible

Jeunes inscrit·e·s auprès de l'Office de l'assurance-invalidité (OAI) n'ayant pas encore suivi de formation initiale et adultes pour lesquels l'OAI a validé un droit à la formation.



Durée

Entre 6 mois et 3 ans selon la formation



But

Préparer à la formation et/ou former la personne à un niveau pratique et/ou certifié en lui offrant un environnement adapté et un suivi personnalisé.



Description

Formation pratique FPra: le programme se déroule sur la base modulaire des exigences pratiques de l'AFP du métier concerné.

Formations AFP (Attestation fédérale de formation professionnelle) et CFC (Certificat fédéral de capacité): le programme se déroule selon l'ordonnance de formation du métier retenu.

Toutes les formations certifiées se déroulent sous forme duale, 3 à 4 jours/semaine de formation pratique dans le milieu économique ou dans un atelier des EPI et 1 à 2 jours/semaine de cours théoriques à l'école professionnelle.

Avant une entrée en formation certifiée, une période de préparation sous la forme d'une préformation peut être envisagée, en accord avec le mandant.



Livrable

- **Formation pratique:** une attestation de formation interne aux EPI, en précisant les connaissances pratiques, les compétences professionnelles et les aptitudes relationnelles.
- **Formations AFP et CFC:** une attestation fédérale ou un certificat fédéral ainsi qu'un certificat de travail des EPI.

Un rapport écrit détaille le déroulement de la formation, avec les perspectives envisagées pour la personne formée.



Contact

Formations Adultes:

☎ +41 22 949 04 61

✉ reception.105@epi.ge.ch

Formations Jeunes:

☎ +41 22 949 05 00

✉ reception.lyon109@epi.ge.ch

40
personnes
accueillies
par an

Espace Direct

Une entrée directe en stage dans une entreprise



Public-cible

Personnes inscrites auprès de l'Office de l'assurance-invalidité (OAI) dont les capacités et les compétences permettent une confrontation avec le monde du travail en entreprise.



Durée

1 à 3 mois



But

Favoriser la (ré)insertion de personnes en difficulté en validant une orientation, en permettant de découvrir une activité professionnelle par des stages en entreprise ou encore d'évaluer l'adéquation entre les compétences et les exigences de la nouvelle profession.



Description

La personne exerce concrètement l'activité retenue durant un stage en entreprise, trouvé et organisé par les EPI.

Elle est accompagnée durant toute la mesure par un-e référent-e, qui veille au bon déroulement du stage, tant pour la personne que pour l'employeur, grâce à des bilans réguliers et des entretiens individuels.

Les référents-es gèrent tous les aspects administratifs du stage, assurent le suivi, favorisent l'adaptation du poste de travail et évaluent les capacités.



Livrable

Un rapport écrit apporte une description détaillée du déroulement du stage, ainsi qu'une analyse sur l'orientation proposée. Il met en évidence les atouts et les limitations de la personne.



Contact :

Adultes :

☎ +41 22 949 04 61

✉ reception.105@epi.ge.ch

Jeunes :

☎ +41 22 949 05 00

✉ reception.lyon109@epi.ge.ch

en moyenne

60
personnes
accueillies
par an

« J'étais très fatiguée suite à mon problème de santé et un peu perdue au sujet de mon futur professionnel. Les EPI m'ont trouvé un stage en entreprise et ils viennent de m'embaucher ! J'avais les larmes aux yeux quand ils me l'ont annoncé. »

Marie-Anne

Stagiaire en mesure
Espace Direct

Mesure de coaching

Un suivi personnalisé pour la réussite professionnelle



Public-cible

Personnes inscrites à l'Office de l'assurance-invalidité (OAI) suivant une mesure de formation, de stage ou en emploi.



Durée

Variable d'un à plusieurs mois



But

Accompagner la personne dans la réalisation de son projet professionnel (stage en entreprise, suivi de formations), afin qu'elle atteigne l'objectif fixé.

Cette mesure orientée «solution» contribue aux capacités d'action et de décision de la personne accompagnée qui se trouve dans une situation professionnelle difficile, en lui offrant soutien et conseil.



Description

Cette mesure complémentaire peut être demandée à n'importe quel moment dans le parcours de la personne. Des entretiens individuels avec les coachs des EPI et des bilans avec les principaux intervenant-e-s au dossier sont régulièrement organisés.



Livrable

Un rapport écrit retrace le déroulement de la mesure. Il s'appuie sur les évaluations effectuées par le-la coach des EPI, et aussi par les observations objectives du-de la responsable métier de l'entreprise dans laquelle la personne effectue son stage ou sa formation.



Contact

Coaching Adultes:

☎ +41 22 949 04 61

✉ reception.105@epi.ge.ch

Coaching Jeunes:

☎ +41 22 949 05 00

✉ reception.lyon109@epi.ge.ch

plus de
70
personnes
accueillies
par an

« Grâce à nos rencontres très régulières, à ses conseils, à son soutien pour le travail scolaire et à son appui même dans l'entreprise, mon référent EPI m'a accompagnée tout au long de ma formation. Je viens de réussir mon AFP. »

Melinda

Stagiaire accompagnée
par la mesure de coaching



Impressum

Concept graphique, impression et reliure :

EPI – Atelier Arts graphiques

Textes: EPI

Photos: © EPI

Page 8 @Pexels